



SSEJ
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents des élèves de 6P

N/réf. : PFR/lrl
SSEJ-D319/0622

Genève, août 2022

Concerne : Présentation du programme "Histoire de la vie"

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre enfant grandit et se développe. Il se pose, et vous pose peut-être, des questions au sujet de son corps et de la sexualité. De plus, il reçoit par son entourage et les médias toutes sortes d'informations dans ce domaine, pas toujours adaptées à son âge et à son développement. Le rôle des parents est primordial dans cet aspect de l'éducation et l'information à l'école en est un complément important.

Afin de poursuivre l'enseignement que votre enfant a déjà reçu en 4P, un maître ou une maîtresse spécialiste en éducation à la santé sexuelle et au bien-être du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) donnera, dans la classe de votre enfant, durant l'année scolaire, un cours d'éducation à la vie affective et sexuelle intitulé "Histoire de la vie".

Des thèmes tels que le corps, les filles et garçons, la conception, la grossesse, les relations aux autres, l'intimité, sont abordés en adaptant le langage et le contenu à l'âge, aux connaissances et aux questionnements des enfants.

Vous trouverez des informations complémentaires au verso de cette lettre, ainsi qu'en contactant le SSEJ à l'adresse suivante : ssej@etat.ge.ch

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers parents, mes meilleures salutations.

Pascal Freydier
Directeur

Annexe ment.

A l'école, on parle aussi de sexualité !

Aujourd'hui, l'éducation sexuelle c'est :

- enrichir les connaissances sur tout ce qui concerne la vie sexuelle et affective
- renforcer les valeurs telles que le respect de soi-même et d'autrui
- montrer les limites entre ce qui est intime et ce qui ne l'est pas
- donner des repères sur ce que la société montre de la sexualité (médias)
- informer sur certains risques et moyens de prévention liés aux relations sexuelles et grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles et SIDA
- développer les compétences à exprimer ce que l'on vit ou ressent et à savoir dire non
- prévenir différentes formes de violence (maltraitance, abus sexuels, homophobie, etc.)
- connaître les personnes ou institutions à qui s'adresser en cas de besoin
- promouvoir les droits de l'enfant

Une éducation sexuelle adaptée aux phases de développement de l'enfant et du jeune

Ecole primaire

En 4^{ème} année primaire → "Avec prudence, avec confiance" : 1. contribution à la prévention des abus sexuels par la valorisation de l'identité de chacun et le renforcement de la notion d'intimité 2. développement de la capacité à dire ce que l'on ressent et à chercher de l'aide.

En 6^{ème} année primaire → "Histoire de la vie" : À partir du questionnement des enfants (d'où je viens?), sont évoqués : 1. le corps chez le garçon et la fille 2. la conception 3. la grossesse 4. les relations aux autres et au monde 5. la prévention des abus.

En 8^{ème} année primaire → "Histoire de la vie" : Le dialogue avec les enfants est orienté vers le futur : 1. puberté, sexualité, relations respectueuses aux autres 2. éducation aux médias (pornographie, violence entre pairs, etc.) 3. prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles.

En 7^{ème} et 8^{ème} année primaire → "Echelles" : 1. développement de la capacité de faire des choix favorables pour sa santé 2. Faire face à la pression du groupe 3. prise de conscience de besoins spécifiques de l'adolescence et capacité d'y répondre.

Cycle d'orientation

En 10^{ème} année CO → Éducation à la vie affective et sexuelle : 1. valorisation du respect de l'autre et de la dimension affective de la sexualité 2. clarification des connaissances sur la procréation 3. prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles et du SIDA

En 9^{ème} ou en 11^{ème} année CO → Le programme est basé sur les demandes et préoccupations des directions d'école comme par exemple, la gestion du stress, la prévention de la violence ou les consommations à risque, notamment leur lien avec la sexualité.

Établissements du secondaire II

En 1^{ère} ou 2^{ème} année → 1. sensibilisation aux difficultés relationnelles et sexuelles, aux stéréotypes de genre et des rôles afférents 2. prévention des violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle 3. prévention des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'autres comportements à risque